



COULEURS D'AUTOMNE

DÉCORATIONS DE
NOËL AU CLAE



STAGE DE
KRAV MAGA



COLIS POUR
NOS ANCIENS



Sommaire

LA COMMUNE

Le mot du Maire	3
Hommage à Samuel Patty	4
Cérémonie du 11 novembre	4
L'église.....	5
L'ancienne école de Sous-Etraz.....	5
Le presbytère.....	5
La voirie.....	5
Le periscolaire.....	6-7
Les vœux du maire.....	8
Le conseil municipal des jeunes	8
L'urbanisme.....	8-9
État civil	10

ASSOCIATIONS

Cours de musique et de théâtre.....	11
Tirelire des écoles de Massongy.....	11
Bibliothèque	12-13
Les journées du patrimoine	14
Rétrospective.....	14

SANTÉ & SOCIAL

Diabétiques ?	15
Groupe de Parole pour les femmes victimes de violences sexuelles.....	15
CCAS.....	16
Rénovation de l'habitat :	
Thonon Agglomération et votre mairie vous accompagnent	16-17

DIVERS

Trucs et astuces du jardinier, le paillage, que des avantages !.....	18
Inscriptions sur les listes électorales.....	19
Frontaliers, faites-vous recenser !.....	19
Pompiers de Douvaine	19

Photos : Mairie - Associations- Pixabay / Illustrations : Freepik
Tirage : 1 000 exemplaires
Graphisme et impression :
Repro Léman - 74200 Thonon-les-Bains - 04 50 71 91 59
R-L.fr



LE MOT DU MAIRE



Chères massongiennes, chers massongiens,

Noël arrive à grand pas, c'est l'occasion, pour moi et pour l'équipe municipale, de faire un premier bilan et de nous retourner sur une année 2020 pas tout à fait comme les autres. L'occasion aussi, de nous retrouver en famille pour faire vivre « l'esprit de Noël ».

« L'esprit de Noël », c'est la solidarité, et nous avons mené des actions dans ce sens depuis le début de notre mandat : à destination des aînés, avec une présence renforcée et la diffusion de consignes cet été, ainsi que la mise en place d'une ligne d'appel d'urgence. A destination des plus jeunes également, avec la distribution de masques pour tous les élèves du groupe scolaire de Massongy au retour des vacances d'automne. Nous continuons bien sûr de suivre l'évolution de l'épidémie en ajustant les services au quotidien.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour remercier les professeurs du groupe scolaire pour leur investissement dans la gestion de cette crise sanitaire, ainsi que l'ensemble des agents communaux qui ont dû s'adapter rapidement aux projets souhaités par les nouveaux élus.

Dans le même temps, nous avons poursuivi ou amorcé des projets de plus grande ampleur : poursuite de la rénovation de l'ancien presbytère, lancement d'un marché de travaux pour la réfection et la sécurisation des voiries, étude de l'aménagement du centre-bourg en partenariat avec Thonon-Agglomération.

Le travail se poursuit d'ailleurs au niveau intercommunal. Au sein de Thonon-Agglomération, tout d'abord, où un travail a été initié entre le Président, monsieur ARMINJON, et les 14 Vice-Présidents, pour élaborer les feuilles de route. Concernant le SYANE, Syndicat de l'énergie et des aménagements numériques, dont je suis membre du Bureau, le chantier pour la mise en œuvre de la fibre débutera en 2021.

Je veux exprimer, pour terminer, tout mon soutien à nos associations et à nos commerces, qui fonctionnent de manière ralentie ou sont à l'arrêt. Je souhaite plus que tout que cette pandémie soit derrière nous pour que nous puissions les faire revivre, et nous retrouver tous ensemble autour du verre de l'amitié.

Dans l'attente, je vous souhaite de très bonnes fêtes de Noël, un début d'année serein et une très bonne lecture de ce nouveau bulletin communal.

Très cordialement,

**Le Maire,
Sandrine DETURCHE**

LA COMMUNE



HOMMAGE À SAMUEL PATY

Vos conseillers municipaux se sont réunis le 21 octobre pour rendre hommage à Samuel Paty, enseignant et père de famille, assassiné le 16 octobre dernier.

Après un mot de Mme Le Maire, axé principalement sur le soutien aux proches de la victime et sur l'importance de défendre notre liberté d'expression, Hakim Ghemmour, conseiller municipal, a lu le poème de **Paul Eluard** intitulé « **Liberté** ».

Un bureau d'écolier et des feutres sont à votre disposition en Mairie (aux horaires d'ouverture) pour tous ceux qui voudraient s'exprimer librement sur ces sujets.

Merci à tous ceux qui ont pu se rendre disponibles pour cette commémoration.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

En raison de la crise sanitaire, cette commémoration a eu lieu à huis-clos. Hommage a été rendu à tous les soldats d'hier et d'aujourd'hui, morts pour la France.

Madame le Maire en a profité pour remercier tous les Massongiengs pour les efforts consentis depuis le mois de mars.

Merci à Messieurs EVRARD et ARTIQUE, anciens combattants, d'avoir représenté leurs camarades.

L'ÉGLISE

L'entretien de ce bâtiment revient à la commune. Devis signé pour une réfection du toit et du porche au printemps prochain.



L'ANCIENNE ÉCOLE DE SOUS-ÉTRAZ

Cette bâtisse vieillissante avait besoin de travaux de rénovation.

Les volets ont été décapés et repeints, toutes les fenêtres seront changées au profit d'un double vitrage entre janvier et février 2021.



LA VOIRIE

La quasi-totalité de nos routes est en mauvais état et non sécurisée.

Il est urgent de les réparer mais aussi - et surtout - de réfléchir au cheminement des piétons et des cyclistes. Nous sommes en train de monter un marché public dans ce sens. En attendant, l'entreprise dédiée a rebouché les trous et réparé les bas-côtés avant l'hiver.

Les travaux d'eau potable initiés par Thonon Agglomération, route de Rosières sont terminés. La colonne d'eau a été changée et tous les branchements des riverains ont été refaits à neuf. Le fossé a été curé du côté de la colonne d'eau sur 200 m.

Les mêmes travaux débutent maintenant sur la RD-225 qui mène à Ballaison. Ils devraient se terminer fin décembre. Merci aux riverains de leur compréhension pour la gêne occasionnée, notamment le déport des containers pour les ordures ménagères.

LE PRESBYTÈRE

La partie historique du bâtiment est hors d'eau/hors d'air. Les plaquistes terminent les finitions sur les murs intérieurs. Travaux à venir dans l'immédiat : carrelage, électricité, sanitaires, pose des portes intérieures.

La partie maçonnée de l'annexe est quasiment terminée. L'entreprise dédiée va pouvoir débuter la pose des parties vitrées.

Sauf retard imprévu, nous espérons pouvoir emménager en juillet 2021.



LE PÉRISCOLAIRE

LE SERVICE ENFANCE-JEUNESSE A FAIT PEAU NEUVE !

À la rentrée 2020, beaucoup de changements ont eu lieu dans la prise en charge des enfants à Massongy.

Les élus comme les professionnels du service ont manifesté leur volonté de mettre en place un accueil qui correspond au mieux aux besoins des parents mais aussi à ceux des enfants, à leurs rythmes en leur offrant un cadre confortable, sécurisé et adapté, avec une forte valeur pédagogique dans les activités proposées, comme dans l'organisation de la vie quotidienne.

Une réorganisation complète a donc été nécessaire.

LES HORAIRES

Avant l'école, à midi, après l'école, le mercredi, les vacances scolaires... face à la nécessité des familles et pour uniformiser les temps d'accueil, les enfants sont accueillis sur toutes nos activités à partir de 7h et jusqu'à 19h.

Cette grande amplitude d'ouverture vise à pouvoir satisfaire les besoins du plus grand nombre d'habitants, quelles que soient les spécificités de leurs horaires.

Il faut cependant garder à l'esprit que le rythme de l'enfant ne lui permet pas d'être présent de 7h à 19h en collectivité.

Pour les enfants arrivant tôt, un espace petit déjeuner est mis à leur disposition. Pour ceux qui partent tard, c'est un espace au calme qui leur permet de faire leurs devoirs et d'alléger la liste des choses qu'il reste à faire en rentrant à la maison.

Partant du principe que l'enfant profite d'un bon équilibre entre le temps passé en collectivité, et celui partagé en famille, les modalités d'inscription et les créneaux d'accueil des familles ont été assouplis.

Il est désormais possible d'inscrire les enfants « à la carte » durant les mercredis et les vacances scolaires, en journée ou en demi-journée, avec ou sans repas.

Les horaires d'arrivée/départ sont donc :
de 7h à 9h30, de 11h30 à 11h45,
de 13h30 à 13h45, puis de 16h30 à 19h.



L'ÉQUIPE

Pour mettre en place tout cela, il a été nécessaire d'augmenter l'effectif des encadrants.

À l'équipe, déjà investie dans les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires des petits massongiens (composée de Jacqueline Donati, Mireille Ducroz, Valérie Durand, Laurette Gabelle, Andreza Lacerda, Laurie Mercier, Anaïs Morand et Laurence Sideri) se sont ajoutées trois nouvelles têtes :



Prescilia Esnault, animatrice arrivée en septembre et fraîchement titulaire du CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance. Elle apporte un regard nouveau et les dernières connaissances dispensées au sujet des plus jeunes.

Joséphine Delamarche, animatrice arrivée en octobre avec les valises pleines de ses savoirs et expériences acquises durant ses 20 années d'animations, titulaire du BAFA.



Kevin Viais, coordinateur enfance-jeunesse arrivé fin août pour diagnostiquer, organiser, développer et diriger les services enfance-jeunesse, titulaire du DUT Carrières Sociales Animation Sociale et Socio-Culturelle.

L'ESPACE :

Les lieux de vie et d'activités ont été repensés dès la rentrée pour optimiser l'espace au sein du Claé : répartition des salles dédiées par tranches d'âge, ainsi que du mobilier et du matériel, espace d'accueil unique plus chaleureux et sécurisé, entrée par l'avant du bâtiment, etc...

Chacune des salles est utilisée pour le temps de repas, afin de répartir les enfants, et pour leur permettre de manger dans le calme en un seul service, pour prendre le temps de manger et avoir le temps de participer aux activités pédagogiques proposées avant le retour en classe !



MESURE COVID-19

Cette organisation a été perturbée par la crise sanitaire.

Un protocole plus strict, une recrudescence des cas dans les familles, des absences dans l'équipe nous ont contraints à nous réadapter au jour le jour pour permettre la continuité du service en toute sécurité.

Le service a donc déménagé dans la salle des fêtes, pour faciliter la plus grande distanciation possible entre les groupes et l'absence de brassage entre les enfants, tout en restant sous l'œil attentif des encadrants.

Nous remercions chaleureusement tous les parents qui ont joué le jeu de désinscrire leurs enfants lorsque cela s'est avéré possible pour eux !

Nous remercions particulièrement les personnes qui se sont proposées de nous prêter main forte si nécessaire, notamment les élus du conseil municipal.

ET ENSUITE ?

Un partenariat, une communication, un travail main dans la main, avec et pour les enfants. Parce que les accueils péri et extrascolaires sont aussi - et surtout - des lieux où les enfants sont inscrits par plaisir et soif de découverte, vous recevrez régulièrement les programmes d'animation pour chaque type d'accueil : mercredis et vacances, midi et soir.

Les programmes de Janvier/Février seront disponibles avant les vacances de Noël. Ces programmes sont un savant mélange de compétences et de réflexion entre nos professionnels, les envies des enfants, les suggestions des familles et les propositions de nos partenaires (CAF, Foyer Culturel de Sciez par exemple).

Vous souhaitez nous faire un retour sur notre fonctionnement, des propositions sur notre organisation, nos repas, nos activités, nos futurs projets...

N'hésitez pas, nous sommes à votre écoute !

REMERCIEMENT :
Elle avait assuré la direction du CLAE durant ces dernières années, toujours avec beaucoup de bienveillance : Merci Marion HAETTEL pour ton investissement et bon vent dans ta nouvelle vie professionnelle !



LES VŒUX DU MAIRE

Malgré la crise sanitaire, nous espérons pouvoir vous retrouver pour les traditionnels vœux du Maire. Ils se dérouleront, si les mesures gouvernementales le permettent, **le vendredi 8 janvier 2021 à 19h à la salle des fêtes.**

Nous souhaitons d'ores et déjà à tous les massongiens de joyeuses fêtes de fin d'année et vous présentons nos meilleurs vœux de santé, bonheur et prospérité pour l'année 2021.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Nous relançons notre appel aux jeunes de la commune pour le conseil municipal des jeunes... Quelques enfants de primaire se sont manifestés, merci au 11-17 ans de faire de même !

L'URBANISME

NOTRE NOUVELLE INSTRUCTRICE À L'URBANISME

Issue d'une formation commerciale et ayant travaillé plusieurs années dans le secteur bancaire, ainsi que dans le domaine du photovoltaïque, où elle a instruit de nombreuses demandes d'autorisation, Cécile DEPLAINE est notre nouvelle instructrice à l'urbanisme.

Rigoureuse et dynamique, très attachée à vivre et à travailler sur notre commune (dont elle est native), elle sera formée via le CNFPT dès la fin de la crise sanitaire pour les autres compétences qu'il lui reste à maîtriser pour être autonome sur ce poste.

Elle remplace Anne-Marie MEGEVAND, partie au mois de mars et à qui nous souhaitons une retraite des plus sereine.



DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE

AUTORISATIONS D'URBANISME
DU 1^{ER} JUIN AU 15 NOVEMBRE 2020

Nom du demandeur	Nature des travaux	Adresse du terrain
ARIK Erhan, Sarik, Selma (née DUNKAT)	Construction de 3 maisons individuelles de type R+1+C	Route du Bourg Lotissement Le Coteau
ALVITE-FERRO / DE QUEIROS	Construction d'une villa individuelle	8 impasse des Grandes Vignes
VERNAY	Construction d'une maison individuelle	Route de Messery
MIRAILLES Didier	Rénovation et extension d'une maison de village	26-28 route du Coin Cornu
DE BERNARDO Raphaël	Extension d'une maison d'habitation	14 chemin des clos
HUMBERT Astrid GUIRAMAND Étienne	Création d'une terrasse, modification de façades, création de balcon	3 chemin de la Roche
NOGUEIRA Anthony et Deborah	Construction d'une villa	Route de Brollet Lotissement Les Grandes Vignes
RAMIQI Qemail	Construction d'une maison individuelle	35 route de Messery
SCHMID Christelle	Construction d'une maison individuelle	Route de Brollet Lotissement Les Grandes Vignes
RONDEAU /HERNANDEZ	Construction d'une maison individuelle	Route de Brollet Lotissement Les Grandes Vignes

DEMANDES DE DÉCLARATION PRÉALABLE

AUTORISATIONS D'URBANISME
DU 1^{ER} JUIN AU 15 NOVEMBRE 2020

Nom du demandeur	Nature des travaux	Adresse du terrain
AINOUX Michael	Modification de la couleur de la maison	6, impasse du Banset
MASSA Cosimo	Portail coulissant et mur de clôture	18 E, route de Prailles
TOINARD Jonathan	Portail + clôture + agrandissement de la cour	9, route de Ballaison
BORDE Nicolas	Abri de jardin + pose d'un velux	24 route de conches
KIENTZ Matthieu	2 fenêtres et 2 volets roulants	30 A, route de Sous-Etraz
WOEST Virginie	Création de 2 fenêtres	12, impasse du Banset
PIERRON Alexandra	Clôture	3, chemin des Prés du Vion
PIERRON Alexandra	Abri de jardin	3, chemin des Prés du Vion
DUFFOUR Yannick	Couvert à voiture ouvert	10, lotissement Les Crêts Route du Bourg
MATHIEU Johann	Extension d'une maison existante	1, chemin des tattes
GIGLIO Mario	Isolation et ravalement des façades	38, route de conches
AINOUX Michael	Modification de la couleur de la maison (+ claire)	6, impasse du Banset
DE BIASI Marie-Thérèse	Division en vue de construire	2, route de Messery
BURLET Nicolas	Mur de clôture	1, route de Sous-Etraz
MAY Sebastian	Remplacement clôtures existantes (grillage et palissades en bois)	8, chemin du Coin Cornu
BERTHET Isabelle	Clôture bois côté Nord-Est	22 route de Conches
PEREZ Yoann	Création d'une ouverture	18, route de Prailles
BENAKEZOUH David	Rénovation toiture	16 chemin de Rosières
TRACHEL Jean-Christophe	Construction d'une piscine	5, impasse du Banset
M. BURSIK Mathieu	Abri à voitures couvert	10, chemin de la Converse
DE SOUZA Stéphanie	Clôture mur bahut + clôture	15, route de Prailles
PAGLIAZZO Pascal	Abri de jardin	48 b route de l'Église
SIMON Pierre	Construction d'une piscine	20, route de Brollet
DUFFOUR Yannick	Pose d'un velux	10, lotissement Les Crêts Route du Bourg
RICOL Jérôme	Installation volets roulants + store	7 route de Bachelard
PIBOULEAU Michel	Création d'une fenêtre	11 impasse le Banset
Soleil Vert de France	Installation photovoltaïque	7 route de Prailles
STANCIC Vuk	2 portillons sur clôture existante	15 route du coin cornu
FAVRE Léon	Muret de clôture	26 route de Prailles
MUGNISI Pascal	Garde-corps terrasse en bois	11 impasse du cordonnier
BORY Yannick	Muret de clôture + grillage rigide + portail	2B chemin des Grandes Conches
VIEGAS Fabien	Haie de laurier + portillon + portail	18C route de Prailles
BOURGOUIN Emmanuelle	Clôture + 2 portillons	59B Route du Bourg

DEMANDE DE PERMIS D'AMÉNAGER

AUTORISATIONS D'URBANISME
DU 1^{ER} JUIN AU 15 NOVEMBRE 2020

Nom du demandeur	Nature des travaux	Adresse du terrain
DURAND Philippe	Création d'un lotissement - 2 lots à bâtir.	Route de Sous-Etraz

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- **MONTANO Jhoavi**
né le 4 janvier à Thonon-Les-Bains
- **BOURGOUIN Alexandre**
né le 4 février à Contamine-sur-Arve
- **AMORIM Victoria**
née le 19 février à Thonon-Les-Bains
- **AINOUX Layna**
née le 24 février à Thonon-Les-Bains
- **MIRAILLES Catleya**
née le 3 mars à Annemasse
- **VOLLET Sophie**
née le 26 avril à Thonon-Les-Bains



- **BORDE Mélohee**
née le 12 mai à Thonon-Les-Bains
- **Milan KIENTZ**
né le 05 juillet à Contamine-sur-Arve
- **BAUDINO Enzo**
né le 14 août à Contamine-sur-Arve
- **JAKUPI Diana**
née 29 août à Contamine-sur-Arve
- **ANTONIOLI WAZZAU Sacha**
né le 15 octobre à Thonon-Les-Bains



MARIAGES

- **Pascal BETEMPS et Danièle BAZIN**,
mariés le 06 juin
- **José MONTANO GUADALAJARA et Cintia CASTRO**,
mariés le 13 juin
- **Anthony CARTEGINI et Amandine DALLA FAVERA**,
mariés le 22 août

- **Patrick MACAZAGA et Nelli SAMARETS**,
mariés le 31 octobre
- **François DOUVEGHEANT et Elena FROLOVA**,
mariés le 21 novembre

PACS

- **Kevin CLET et Emilie BAUDET Emilie**
pacsés le 10 mars

- **David LAVIE et Virginie WOEST**
pacsés le 18 juillet

DÉCÈS

- **GONTHIER Marie-Thérèse**, née ROULLARD,
décédée à 80 ans, le 22 janvier à Contamine-sur-Arve
- **Paul PEILLEX**,
décédé à 97 ans, le 22 septembre à Veigy-Foncenex
- **Colette DUFOUR**, née DONCHE,
décédée à 80 ans, le 3 octobre à Thonon-Les-Bains
- **Michel MARTIN**
décédé à 66 ans le 23 octobre, à Contamine-sur-Arve
- **Christian ISABELLE**
décédé à 90 ans le 23 octobre, à Evian-les-Bains

Paul PEILLEX, ancien combattant et résistant nous a quittés.

« Le décès de Paul PEILLEX a suscité une vive émotion chez tous ceux qui ont connu le feu, que ce soit en Algérie ou sur d'autres théâtres d'opération. C'est pourquoi les anciens d'Algérie et autres conflits de Massongy expriment tout leur respect à l'égard de cet aîné qui a participé aux combats de la Résistance, puis a été intégré avec tous ses camarades, à la prestigieuse armée Rhin-Danube ».

Michel EVRARD, représentant des anciens combattants de Massongy

ASSOCIATIONS

Les enfants au théâtre de Quincy avec « La malle au grenier »

COURS DE MUSIQUE ET DE THÉÂTRE

Depuis mi-septembre, les activités régulières ont attiré beaucoup de monde.

Merci à tous ceux qui s'investissent au niveau associatif pour faire vivre notre commune !

Les cours de musique continuent à distance, les autres activités, comme le théâtre ou le Krav'maga sont pour l'instant à l'arrêt.

Nous espérons une reprise rapide.

Retrouvez toutes nos associations sur www.massongy.fr



Cours de batterie
« tapatakoum ! »



Cours de piano
avec Aline

TIRELIRE DES ÉCOLES DE MASSONGY



TEM

Route de l'Église cedex 1017
74140 MASSONGY
06 17 47 79 24
tirelire.massongy@gmail.com

Toute l'équipe de la TEM vous remercie pour la participation et l'intérêt porté à notre activité cette année, pour les enfants de Massongy et ce malgré les difficultés rencontrées.

Nous continuerons de vous proposer un panel divers et varié de manifestations et espérons vous rencontrer au plus vite pour

des rassemblements plus festifs. Retrouvez toutes nos ventes Grand Public sur notre Facebook. Alors venez nous suivre à : « Tirelire de l'école Massongy ».

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et prenez soin de vous.
L'équipe de la TEM



BIBLIOTHÈQUE

NOUVEAUX OUVRAGES

Les bibliothécaires ont intégré une cinquantaine d'ouvrages récents en octobre dernier: romans, BD, polars pour le rayon adulte, BD et documentaires pour le rayon jeunesse pour un montant de 1000€.

La convention Savoie-biblio avec la mairie prévoit ce budget pour les achats des nouveautés.

L'équipe dispose également d'un budget supplémentaire pour les abonnements des périodiques et achats de livres ponctuels dans la limite de 1000€/an. Les frais d'équipement sont budgétisés dans les frais généraux de la commune.



CLICK&COLLECT

L'étude pour un projet d'informatisation de la bibliothèque est en cours de réalisation.

Un catalogage en ligne permettra aux adhérents de consulter et réserver leurs ouvrages.

Ainsi, un service « click&collect » serait envisageable afin d'être plus réactif et performant dans cette période si singulière.

Vous serez informés dès sa mise en place.

JOSETTE BIRKETT

Josette Birkett a souhaité quitter l'équipe de la bibliothèque en septembre dernier.

La bibliothèque était autrefois gérée sous forme associative par M. André Delompré. Elle est restée quelques années en sommeil suite à la disparition de son responsable. Josette et Françoise Blanc sont à l'origine de sa renaissance : elles ont œuvré dès 2008 pour proposer ce service aux massongiens. Cette structure, désormais municipale a ouvert ses portes en 2010.

Hormis la tenue des permanences, Josette, enseignante s'est tout naturellement jointe à l'équipe d'animation pour l'accueil des scolaires.

Son départ occasionne de nouvelles contraintes. Actuellement, six bénévoles se relaient tout au long de l'année pour offrir une plage horaire d'ouverture assez large. Nous sommes toutes convaincues que la lecture est un outil essentiel pour les apprentissages. Il faut encourager les enfants à lire et à fréquenter les bibliothèques.

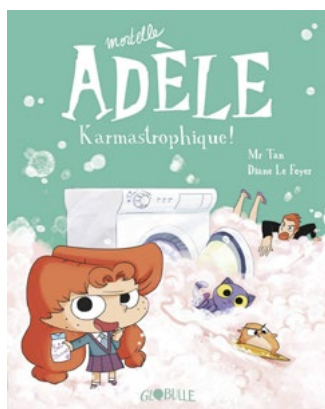
L'équipe remercie Josette pour son implication

L'équipe remercie Josette pour son implication, son dévouement, sa générosité et lui souhaite une bonne continuation dans ses nouveaux engagements bénévoles au sein de la commune.

La vie associative est un facteur du maintien du lien social. Aussi, nous vous encourageons à rejoindre notre équipe ! Vous découvrirez le plaisir de lire des histoires, de raconter des histoires, de communiquer, d'échanger, de rencontrer les lecteurs, d'animer une bibliothèque !



**FAITES
LE PLEIN
DE LECTURES !**



**MORTELLE ADELE
KARMASTROPHIQUE**
Tome 17 de Mr Tan



EMMA ET CAPUCINE
Tome 5
de Jérôme Hamon



**LE LOUP EN SLIP
SE LES GÈLE MÉCHAMMENT**
Tome 2 de Paul Cauuet



**WUHAN
VILLE CHOSE**
de Fang Fang



**L'HOMME QUI TUA
CHRIS KYLE**
de Fabien Nury



**REQUIEM POUR
UN DIAMANT**
de Cécile Cabanac



**BUVEURS
DE VENT**
de Franck Bouysse

**Et bien d'autres nouveautés encore
à découvrir dans nos rayons**

OUVERTURES

La bibliothèque réouvre aux horaires habituels à partir
du mardi 1er décembre :

Mardi de 16h à 18h (en période scolaire)

Mercredi de 16h à 18h

Samedi de 10h à 12h

Nous serons heureux de vous accueillir dans nos
locaux avec les gestes barrières en vigueur :

- port du masque obligatoire
- désinfection des mains avec le gel hydroalcoolique mis à disposition
- accueil limité à 5 personnes simultanément dans les locaux.

Au plaisir de vous revoir.



LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Elles ont été à l'honneur grâce au « groupe patrimoine » qui a organisé une ballade sur le thème de l'eau.

Malgré une météo incertaine, les courageux marcheurs ont pu découvrir ou redécouvrir les bassins, fontaines, puits, château d'eau et sources de notre village.

RÉTROSPECTIVE

LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Dix associations et trois professeurs indépendants ont pu se faire connaître des habitants lors du forum de la vie locale.

Cet échange a eu lieu à la salle des fêtes du village le dimanche 13 septembre de 10h à 12h.

Merci d'être venus si nombreux !



EXPOSITION

« SAUVONS LES ABEILLES »

Les élèves de l'école ont pu découvrir cette superbe exposition proposée par les bénévoles de la bibliothèque, en compagnie de leurs professeurs. Quatre créneaux ont également été proposés au public. Protéger les butineuses pour le bien de l'humanité, c'est l'affaire de tous !

LES CHEMINS DE TRAVERSES

Le 9 octobre, Maxime d'Aboville (Molière du meilleur comédien en 2015) nous a embarqués pour un voyage drôle et captivant au cœur de notre Histoire.

Merci à la Maison des Arts de Thonon, qui contribue à nous faire rêver, avec des spectacles toujours d'une grande qualité.



SANTÉ & SOCIAL



DIABÉTIQUES ?

Josée MATHIEU Vous propose plusieurs rendez-vous santé :

- Marche active de 2h à 2h30 chaque lundi, rendez-vous à 13h45 au parking route de Chevilly.
- Marche thérapeutique, tous niveaux, de 1h chaque vendredi, rendez-vous à 9h30, même lieu.

ASSOCIATION DIABÈTE 74

Antenne du Chablais
Membre de la Fédération Française des Diabétiques (AFD)
Reconnue d'utilité publique

PERMANENCES

- Thonon : Dernier jeudi du mois au centre hospitalier (MDU).
- Evian : 1^{er} mardi du mois de 14h à 16h au Centre de Soins MGEN.

GROUPE DE PAROLE POUR LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES

Françoise et Shékina accueillent toutes les femmes majeures, victimes de violences sexuelles, que ce soit de « petites » ou de « grandes » violences, le premier jeudi de chaque mois, dans les locaux de la ludothèque. Françoise est engagée dans l'éducation sexuelle et affective en milieu scolaire depuis plusieurs années.

Shékina est Doula (femme qui propose un accompagnement non médical de la grossesse et de l'accouchement), fondatrice de cercles de parole et victime.

Le Rendez-vous est à 20h devant la bibliothèque de Massongy.

Pour plus de renseignement
sur ces rencontres vous pouvez contacter
Shékina au 06.01.46.65.60.

CCAS

Depuis le début de ce deuxième confinement, le CCAS a mis à jour son registre des personnes vulnérables pour garder le contact, écouter, renseigner... N'hésitez pas à vous manifester en Mairie si vous souhaitez y figurer.

Dans la même veine, certains d'entre vous se sont proposés pour apporter leur aide aux membres du CCAS, nous les en remercions chaleureusement ! Toute personne motivée par l'entraide et la solidarité est la bienvenue pour finaliser cette liste de bénévoles.

Au vu de la situation sanitaire actuelle, la « ballade des Massongiens » et le traditionnel « repas des aînés » n'auront pas lieu cette année. On espère une version 2021, pourquoi pas en été ?

Les colis de Noël pour nos anciens sont maintenus, ils ont été préparés cette année avec des produits locaux et de saison, pour le plaisir des yeux et des papilles... Bonne dégustation !

CCAS de Massongy : 06 37 45 74 17 (24/24)
Plateforme gouvernementale
COVID 19 : 0 800 130 000

RÉNOVATION DE L'HABITAT : THONON AGGLOMÉRATION ET VOTRE MAIRIE VOUS ACCOMPAGNE

Deux systèmes d'accompagnement sont mis à disposition des habitants de l'agglomération de Thonon pour l'amélioration énergétique des logements.

L'OPAH

Cette opération a plusieurs objectifs : l'amélioration de la performance énergétique des logements pour les particuliers, l'accompagnement du maintien à domicile (séniors et personnes à mobilité réduite), la lutte contre l'habitat indigne, et l'amélioration de la performance énergétique des copropriétés.

Cible ? les logements de plus de 15 ans, les propriétaires occupants sous conditions de ressources, les bailleurs privés conventionnés et les copropriétés.

REGENERO

Cette mesure a pour objectifs de sensibiliser et d'accompagner tous les habitants dans leurs projets de rénovation énergétique.

Il cible tous les propriétaires occupants de maisons individuelles, sans conditions de ressources. Les ménages à revenus intermédiaires peuvent bénéficier d'une aide financière mobilisable pour des travaux d'isolation.

Contact : REGENERO au 04 58 57 00 87

La mise en œuvre est effectuée avec un opérateur dédié auprès de l'agglomération : le bureau d'études BONNIN DEMARCHI. Cette opération a débuté le 1er janvier 2020 pour une durée 3 ans.

Contact : BONNIN DEMARCHI au 04 56 48 00 11



Pour plus de
renseignement vous
pouvez demander un
rendez-vous avec un élu
en mairie, qui pourra
vous orienter vers le
meilleur organisme
suivant votre projet.

LOCATAIRE DU PARC SOCIAL VOUS SOUHAITEZ CHANGER DE LOGEMENT ?

Rejoignez le nouveau site de la bourse d'échange
Déjà 440 locataires ont échangé leur logement en Haute-savoie



DIVERS

TRUCS ET ASTUCES DU JARDINIER LE PAILLAGE, QUE DES AVANTAGES !

Dans le monde du jardinage au naturel, le paillage est roi. Cette technique consiste à protéger le sol à l'aide d'une « couverture » constituée de matériaux organiques.

Les avantages de cette couverture sont nombreux : elle limite l'assèchement du sol en gardant l'humidité ; elle limite le développement des herbes indésirables ; enfin elle offre abri et nourriture aux micro-organismes. Ce système permet donc de limiter les arrosages, de gagner du temps et de l'énergie de désherbage, tout en favorisant la lutte naturelle contre les ravageurs et les maladies !

Mais ce n'est pas tout. Les matériaux utilisables sont variés et souvent déjà présents dans vos jardins. Les réutiliser vous évitera de devoir les évacuer. Au-delà de la paille connue de tous, les résidus de tontes séchés sont une ressource intéressante, tout comme les feuilles mortes (éviter toutefois les feuilles de noyer). Et pour celles et ceux qui disposent de haies, les broyats de ligneux sont tout à fait adaptés, alors ne vous en débarrassez pas ! Contactez plutôt Thonon agglomération pour bénéficier du service de broyage à domicile gratuit proposé par la collectivité.

Pour finir de vous convaincre, retour sur expérience avec le témoignage **d'Élisabeth habitante de Thonon Agglomération** :

« Après avoir testé différentes méthodes de paillage ces quelques dernières années, j'ai trouvé ce qui me correspond le mieux ainsi qu'à mon jardin.

À l'automne, je couvre le sol, de paille entre les plants de légumes, de feuilles ou de broyat autour des arbres et arbustes, des fruitiers.



Si aucun fort gel n'est annoncé, **début mai, je découvre les surfaces sur lesquelles je souhaite voir pousser les semis spontanés** qui sortent avec les premières chaleurs (salades, choux, chénopodes géants, blettes, chrysanthèmes comestibles...). Je découvre aussi les espaces sur lesquels je sème (pour que la terre se ressuie et se réchauffe) et ceux sur lesquels je repique les jeunes plantes (pour limiter limaces et escargots). La paille récupérée est placée au pied des arbres et arbustes.

Dès la plantation pour les plants potagers solides (tomates, poivrons...) ou au mois de juin pour les autres, je paille à nouveau avec du foin bio ou pelouse séchée (bon équilibre carbone/azote) sur la terre décompactée et mouillée en laissant un petit espace autour de la tige. Pendant l'été, je découvre l'espace paillé, au fur et à mesure de mes besoins de semer ou repiquer. Victoire, la terre est restée meuble et humide sous le paillage !

Je ne sors rien de mon jardin. J'utilise les branches de mes conifères que je taille pour pailer mes myrtilliers, les cailloux pour « pailer » l'olivier, l'arbousier... Je favorise en même temps la protection et l'installation des animaux auxiliaires. »

Plus d'informations :

www.thononagglomeration.fr – Tél. 04 50 31 25 00

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Un répertoire électoral unique (REU) a été institué. Il permet une plus grande souplesse en matière d'inscriptions et de mises à jour des listes électorales. Fin de la date butoir du 31 décembre. En 2021, il est prévu des élections départementales. Le REU permet aux électeurs de pouvoir vérifier sa situation personnelle. Il pourra interroger le REU via la plateforme www.service-public.fr.

S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Toutes les Françaises et Français majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription.

Les ressortissants des autres États membres de l'Union européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires municipales ou européennes.

Les demandes de première inscription, les demandes d'inscription en cas de déménagement au sein d'une même commune, les demandes d'inscription en cas de changement de commune d'inscription. La demande d'inscription peut être déposée tout au long de l'année et au plus tard le 6e vendredi précédant le premier tour d'un scrutin pour pouvoir voter à celui-ci.

AVEC QUELS DOCUMENTS ?

Mon titre d'identité en cours de validité (ou périmé depuis moins de 5 ans si je suis Français(e)).

Un justificatif de domicile de moins de 3 mois à mon nom : quittance de loyer ou facture d'électricité, de gaz ou de téléphone fixe, ou rôle des contributions directes communales (deux dernières années consécutives).

COMMENT EFFECTUER MA DÉMARCHE ?

- Soit par internet via le site service-public.fr. Pour réaliser la démarche, je devrais posséder un compte sur ce site officiel et disposer de mes pièces justificatives en version scannée.
- Soit par courrier avec l'un des formulaires à télécharger sur internet. J'imprime le formulaire correspondant à ma situation, je le complète et le signe. Puis je l'envoie par courrier accompagné des photocopies des justificatifs demandés à la Mairie de Massongy.
- Soit, je me présente à la mairie avec des justificatifs demandés.

FRONTALIERS, FAITES-VOUS RECENSER !

Le canton de Genève octroie, chaque année, une compensation financière aux communes françaises de l'Ain et de la Haute-Savoie dans lesquelles vivent des travailleurs frontaliers et selon les accords franco-suisse du 29 janvier 1973.

La commune de Massongy invite les nouveaux frontaliers, les nouveaux arrivants, les double-nationaux et les personnes de nationalité suisse qui travaillent désormais sur le canton de Genève à se faire recenser en Mairie. Merci par avance à tous ceux qui n'ont pas encore effectué cette démarche, de se rapprocher des services de la mairie.

Se déclarer fait partie des actes citoyens et en le faisant, vous apporterez votre pierre à la construction des projets du village. Les sommes versées sont calculées en fonction du nombre de frontaliers qui y résident. Plus le nombre de frontaliers résidant est important, plus la somme augmente.

Pensez à effectuer votre changement d'adresse sur votre carte, sans cette modification, c'est l'ancienne commune qui touchera la compensation financière. Nous vous rappelons que ce recensement n'a aucun impact sur votre imposition fiscale. Vous êtes d'ores et déjà remerciés pour votre démarche.

POMPIERS DE DOUVAINE

Depuis quelques mois nous traversons une période particulièrement difficile. Au vu de la recrudescence de cas de COVID-19 dans notre région nous devons tous rester prudents, afin de limiter la diffusion du virus. C'est pourquoi, et c'est avec regret mais pour vous préserver que cette année vos Sapeurs-pompiers n'auront pas la chance de venir vous apporter leur traditionnel calendrier chez vous...

Cependant, nous avons décidé d'assurer la distribution en déposant les calendriers dans vos boîtes aux lettres. Avec celui-ci vous trouverez une lettre explicative avec plusieurs possibilités pour nous faire un don : virement bancaire, flash codes, adresse postale, cagnotte en ligne..

Nous vous remercions d'avance pour votre participation. Prenez-soin de vous, à bientôt.

L'amicale des Sapeurs-Pompiers de Douvaine.

COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



**Se laver
très régulièrement
les mains**



**Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir**



**Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter**



**Saluer
sans se serrer la main,
éviter les embrassades**

Vous avez des questions sur le coronavirus ?



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
(appel gratuit)